

Compte-rendu du Conseil des Enseignements du lundi 1er juillet 2024

Membres votants présents : Darine Abi Haidar, Florent Baboux (à partir de 15h), Mathilde Badoual, Tristan Beau, Florent Carn, Christophe Coste, Alexandre Creusot (jusqu'à 17h) Kristina Davitt, Nicolas Desprat, Matthias González, Cécile de Hosson, Jessica Jin, Laurent Ménard, Irena Nikolic, Francesco Nitti, Giuliano Orso, Etienne Parizot, Charlotte Py, Alain Sacuto

Membres votants représentés : Darine Abi Haidar (par Florent Carn, après son départ à 16h50), Francesca Carosella (par Francesco Nitti), Yves Chanteux (par Mathilde Badoual), Sylvain Courrech du Pont (par Mathilde Badoual), Alexandre Creusot (par Francesco Nitti, après son départ à 17h), Nicolas Desprat (par Laurent Ménard, après son départ à 16h40), Florence Elias (par Irena Nikolic), Simona Mei (par Etienne Parizot), Sébastien Rodriguez (par Charlotte Py), Benjamin Thiria (par Nicolas Desprat)

Membres invités permanents sans droit de vote présents : Farida Aït-Hamoudi, Raphaël Galicher. Julien Girard

Membres invités permanents sans droit de vote excusés : Olivier Cardoso

Matthias González est président de séance
Kristina Davitt est secrétaire de séance

=====

Ordre du jour :

- 1- responsabilité L3 - vote
- 2- convention IPE / ESIEE - vote
- 3- convention OSAE / EIDD - vote
- 4- demande M2 PCS - vote
- 5- maquettes 2025-2029 - vote
 - 5.1 Anamat
 - 5.2 Licence
 - 5.3 Master PFA
- 6- points d'info

=====

Le point 1 sera vu à partir de l'arrivée de Giuliano vers 15h30
Le point 5.1 est reporté au CENS de septembre

La séance débute à 14h05

1. Convention IPE/ESIEE

Eric Herbert (co-responsable du master IPE) est invité au CENS pour ce point.

Eric explique qu'il s'agit d'un renouvellement pour l'année 2024-25 avec une reconduction ensuite pour la durée de l'accréditation (5 ans). Le seul nouveau point significatif par rapport à l'ancien accord est l'introduction d'une clause de résiliation du contrat pour permettre les

parties de sortir de l'accord en cas d'impossibilité de se mettre d'accord, notamment sur la taille des effectifs. Eric explique que ESIEE a une capacité d'accueil de 40-50 et souhaite le remplir, mais que si UPCité souhaite garder un groupe de taille similaire à celle de l'ESIEE cela sera difficile, notamment pour les questions de capacité d'accueil en TP. Le contrat prévoit un comité de pilotage comme structure dans laquelle on discute tous les ans des effectifs pour l'année prochaine.

Vote : adopté à l'unanimité moins 5 abstentions

14h15

2. Convention EIDD/OSAE

Le renouvellement de cette convention de double diplôme entre le master OSAE et la spécialité Génie Physique de l'EIDD est présenté par Julien Girard.

L'EIDD (spécialité Génie Physique) et le master OSAE change de maquette cette année (2024-25) et le renouvellement prend en compte les modifications des maquettes dans ces 2 formations. Par rapport à la convention précédente, dans la suite, les étudiants de l'EIDD GP qui sont acceptés dans le double-diplôme suivront l'intégralité du master OSAE, stage inclus. Il y a un recouvrement très important avec les UE du 3A GP et cette nouvelle organisation simplifie l'organisation, niveau planning, et élimine les redondances dans les UEs. Concernant la procédure d'admission, Julien explique que les étudiants de l'EIDD cherchent conseil auprès des responsables GP qui vérifient que les exigences de la CTI soient respectés pour que le diplôme d'ingénieur puisse être obtenu et qu'après les étudiants suivent le même processus de candidature que tous les autres candidats à l'OSAE. Raphaël Galicher (responsable du master OSAE) précise que les dossiers sont évalués sur les critères académiques et de motivation (notamment a priori une insertion pro, pas de thèse).

Vote : unanimité

14h30

3. Demande M2 PCS

Francesco Nitti présente une demande d'heures du master PCS pour équilibrer les heures d'enseignement EC entre partenaires (SU-UPCité-Saclay). Pour les intervenants extérieurs, Francesco répond que c'est équilibré entre les 3 partenaires.

Pour information, le bilan d'heures d'enseignement de 2024-25

S3 :

UPS 104h dont 26h d'heures complémentaires pour P. Urbani (prises en charge par SU)

SU 104h

UPCité 104h

S4 :

UPS 90h / 9ECTS dont 30 HC (J. Randon-Furling) prises en charge par UPS

SU 60h

UPCité 30h/3 ECTS + 30h/ECTS de C. Appert-Rolland à l'UPS mais actuellement prises en charge en heures complémentaires chez nous.

La question de l'équilibre dans le nombre d'inscriptions est posée.

Vote : unanimité

14h40

4. Maquettes 2025-2029 Licence

Mathilde Badoual présente l'état des discussions dans les groupes de travail.

En L1, il y a peu de modifications proposées, à part une diminution d'heures. Il y a aussi la bascule de quelques heures du S2 au S1 (faire Énergie au S1, par ex).

S2 : A cause de la contrainte imposée par la Faculté, Physique Expérimentale devient 3 ECTS (5 ECTS avant), au profit de l'UE transverse (devient 3 ECTS)

Une discussion concernant la contrainte d'avoir un multiple de 3 ECTS s'en suit, notamment l'effet sur les coefficients pour le calcul de la moyenne. Il est dit que la lettre de cadrage impose que le coefficient soit lié au nombre d'ECTS. Le débat continue sur l'importance pédagogique de pouvoir mettre un coefficient plus important sur les UE fondamentaux versus les UE d'ouverture, ou langue etc. Nicolas Desprat remarque que les ECTS sont un standard également utilisé en dehors de notre université.

Tristan Beau ajoute que, en plus du principe de la simplification et d'unification, les contraintes imposées par la lettre de cadrage sont dans l'idée de la construction d'une université commune. D'autres remarquent que l'effet sur les coefficients n'est important que pour les étudiants qui compensent, les bons étudiants ne sont donc pas concernés. Charlotte Py ajoute qu'un changement dans les coefficients peut avoir un changement important dans le classement dans la licence PASS et donc l'acceptation ou pas dans la médecine.

La discussion se termine sur une idée à rediscuter dans un prochaine CENS : la possibilité de calculer une moyenne à la scolarité en utilisant les coefficients que nous sommes libres à déterminer (non contraintes) qui diffèrent de la moyenne calculée automatiquement par Apogée (les coefficients sont liés aux ECTS dans ce dernier). Farida dit que c'est possible. Mais est-ce que c'est lisible pour les étudiants et la faculté sera-t-elle d'accord ? La suite de la discussion et un éventuel vote est laissée pour un prochain CENS.

15h30

5. Points d'info

- 1) Le rapport provisoire du HCERES est disponible sur le Cloud. Ils ont émis un avis favorable pour toutes les formations.
Attention page 10 sur la phrase concernant l'UFR Chimie et Physique. Francesco envoie un mail pour demande de rectification.
- 2) Guillaume Patanchon quitte NPAC, sera remplacé par Cécile Roucelle. Cette dernière sera donc co-responsable de NPAC avec Irena Nikolic.
- 3) La demande de congé de projet pédagogique (CPP) de Loïc Lanco a été acceptée. Selon Tristan Beau (au Sénat), il y avait 17 semestres disponibles et seulement 9 demandes (qui ont été accordées). Les semestres restants sont convertis en CRCT, mais Tristan appelle à plus de candidatures CPP dans le futur.
- 4) Raphaël Galicher fait le bilan du nombre de vacances : quasi-constant (+100-200 heures sur ~2500, ~ 10%) et il y a eu suffisamment de candidats suite à la publicité.

15h45

6. Responsabilité de la L3

Giuliano Orso quitte la responsabilité et suite à l'appel, il y a 2 candidatures pour son remplacement : Olivier RONSIN et Maria AMANTI.

Mathilde Badoual cherche une précision sur les responsabilités car cette année, exceptionnellement Giuliano a aussi pris en charge en partie le planning, faute de support administratif. Si l'équipe administratif est au complet, ce n'est plus une question. Giuliano répond que ça ne sera pas imposé au remplaçant et à priori, les tâches usuels L3 et le planning sont découplés.

Chacun des candidats se présente :

Olivier RONSIN (27 ans à l'UFR, à MSC à temps plein dès septembre)

Maria AMANTI (Mdc MPQ depuis 2011)

Vote du CENS en faveur de Maria AMANTI.

Les membres du CENS remercient Olivier RONSIN pour sa candidature et Giuliano ORSO pour ses neuf années de service dans la responsabilité.

16h20

7. Maquettes 2025-2029 Master PFA

Francesco Nitti présente deux options pour la future maquette. La principale question se pose au deuxième semestre. Le groupe de travail propose de garder 5 options, mais la question est comment respecter la contrainte de multiple de 3 pour les ECTS, imposé par la Faculté ? (i.e. chaque option à 3 ECTS ou chaque option à 6 ECTS).

Option 1) 3 ECTS : ceci laisse trop de poids sur le stage

Option 2) 6 ECTS : il ne reste plus pour la nouvelle UE de langue et le stage.

Francesco propose une option que les étudiants prennent 3 options à 6 ECTS (a priori dans leur domaine de spécialisation) et 2 à 3 ECTS.

Cette option se résume à :

3 ECTS UE de langue + 3 ECTS stage + 24 en options (6ECTS x 3 + 3ECTS x 2)

Question Charlotte Py : si on peut découpler les ECTS des coefficients, est-ce que vous voulez modifier cette proposition ? Réponse Francesco Nitti : non, on garde la même structure, mais par contre on mettra le même coefficient pour toutes les options (en occurrence 4.8).

Francesco présente ensuite la proposition du groupe de travail de mettre une 6^e option obligatoire pour les étudiants en magistère.

Alain Sacuto (responsable de magistère) n'est pas d'accord avec une 6^e option parce que ça ajoute une charge de travail en plus aux étudiants à un moment important où ils préparent les candidatures de M2. Il a peur que les étudiants en magistère se retrouvent en difficulté et s'interroge par rapport au nombre d'heures. Francesco rappelle que la nouvelle maquette est proposée avec un passage de 13 semaines à 12 semaines et donc un volet d'environ 200 heures pour le parcours standard.

Kristina Davitt demande quelle est la différence actuelle entre le parcours standard et le magistère au niveau du M1 et suggère que le libellé « prestigieux » du magistère devrait comporter une charge supplémentaire. Alain répond que les magistères doivent assister au séminaire. Il y a une discussion sur la possibilité d'inclure une 6^e option, mais qu'il n'y en ait que 5 qui comptent dans la moyenne finale.

La question du vote est sur une option *obligatoire* supplémentaire de plus pour les magistères.

Vote : voté à l'unanimité.

Giuliano Orso ajoute qu'il s'inquiète pour la charge de travail d'Albéric Sénécal. Albéric s'occupe de la licence et ensuite il faut qu'il communique avec les gestionnaires de scolarité pour les autres parcours (double licences etc). Giuliano propose que ça sera mieux d'organiser la scolarité par *année* et non par parcours. Point à discuter avec l'équipe administrative de scolarité.

La séance est levée à 17h10